



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS  
**AVENANT N° 1 – Marché n° 2022-002-3**

**A - Identification du pouvoir adjudicateur**

Communauté de Communes Thelloise  
7 avenue de l'Europe  
60530 Neuilly en Thelle

**B - Identification du titulaire du marché public**

SITA OISE  
ZI du Port Salut  
200 rue des Ormelets  
60126 Longueil Sainte Marie

**C - Objet du marché public**

■ Objet du marché public:

Balayage / Nettoyage des ZAE et parkings de la Communauté de Communes Thelloise

■ Date de la notification du marché public : 5 juillet 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 36 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 9 018,44 € HT (prix global et forfaitaire annuel).
- Montant TTC : 10 822,13 €

Le marché est mixte et comprend :

- des prestations réalisées sur la base d'un forfait annuel et traitées à prix global et forfaitaire, dont le montant figure à l'article 6 de l'acte d'engagement,
- des prestations traitées à bons de commandes sur la base du bordereau des prix unitaires et sur demande expresse de la CCT.

La part à bons de commande est passée, conformément aux articles R2162-1 à R2162-6, R2162-13 et R2162-14 du Code de la Commande Publique (CCP), sans montant minimum et avec un montant maximum annuel de 10 000 € HT.

## D - Objet de l'avenant

### ■ Modifications introduites par le présent avenant :

#### 1) Transfert du marché à la société SUEZ RV NORD

La société SITA OISE a fait l'objet d'une restructuration qui la conduit à céder une branche d'activité à la société SUEZ RV Nord (Cf. publication BODAAC ci-annexé).

Suite à cette restructuration, le marché 2022-002-3 doit être transféré à la société SUEZ RV Nord.

Le présent avenant a pour objet de prendre acte de cette cession et de substituer la société SUEZ RV Nord dans tous les droits et obligations du marché.

#### 2) Modification du périmètre

Ce marché a été conclu pour une durée de 36 mois et un montant forfaitaire annuel de 9 018,44 € HT et un maximum de 10 000 € HT annuel pour les prestations à réaliser sur demande expresse de la CCT.

Le périmètre d'intervention de la société comprend : ZAE des Coutures – Berthecourt ; ZAE du Rond-point des Vignes – Boran sur Oise ; Friche communale – Cauvigny ; Parking gare (CCT) – Chambly ; Les Pointes – Chambly ; Les Portes de l'Oise – Chambly ; ZAC de la Sente du Moulin – Ercuis ; ZAE de la Croix Blanche – Hondainville ; ZAE de la Mare d'Ovilliers – Mortefontaine ; Croix de Guerre – Neuilly en Thelle ; ZAE de Noailles ; ZAE de Novillers/Ste Geneviève – Novillers les Cailloux ; ZAE des Quais de l'Oise – Précly sur Oise ; ZAE de la Gobette – Puiseux le Hauberger ; Parking gare (CCT) - Saint Sulpice ; ZAE de la Petite Campagne – Ste Geneviève ; ZAE du Coupin – Ully Saint Georges ; ZAE de l'Impasse des Aigles – Villers sous Saint Leu.

Cependant, :

- il est apparu nécessaire de supprimer les balayages des zones suivantes : ZAE des Coutures – Berthecourt ; Friche communale – Cauvigny ; ZAE du Coupin – Ully Saint Georges, ce qui induit une moins-value annuel d'un montant de 1 285,56 € HT ;
- d'effectuer 3 passages supplémentaires pour la zone d'activité – les Portes de l'Oise Chambly, soit 7 passages annuels (6 passages planifiés tous les 2 mois et un passage à la demande expresse de la CCT) soit une plus-value annuelle de 1 285,56 € HT€.

Le montant annuel du marché n'est pas modifié.

### ■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

Non

Oui

## E - Signature du titulaire initial du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## E - Signature du nouveau titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature

(\*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

## F - Signature du pouvoir adjudicateur

Fait à Neuilly en Thelle, le

Le Président

Pierre DESLIENS

## G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

### ■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A ....., le .....

Signature du titulaire,

### ■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

### ■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)